

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le jeudi 31 mars 2016 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée : 22 mars 2016**

**PRESENTS :** Yvon Mahé, Serge Jacobert, Marie-thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Philippe Mahé, Stéphanie Cornet, Ronan Maray, Prosper Amossé, Véronique Parois, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christine Gicquel et Christiane Monvoisin.

**PROCURATIONS :** Cécile Marchand a donné procuration à Yvon Mahé,  
Dominique Léon a donné procuration à Marie-Thérèse Panhéleux  
Christine Gicquel a donné procuration à Jérôme Ricordel

**Absente excusée :** Sylvie Ollivier

**SECRETAIRE DE SÉANCE :** Ronan Maray

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 mars 2016 :**

Vote favorable à l'unanimité.

**2-Budget primitif communal : Approbation du Compte de Gestion 2015 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

M. le rapporteur, présentant le compte de gestion 2015 dressé par le Trésorier, comptable de la collectivité, indique que ce document est conforme aux écritures du compte administratif 2015 du budget principal et n'appelle ni observation ni réserve.

*Vote à l'unanimité.*

**3- Budget primitif communal : Approbation du Compte Administratif 2015 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après le départ du Maire de la salle du conseil municipal, et en avoir délibéré, décide :

-D'approuver le compte administratif 2015,

-D'adopter le compte administratif 2015 arrêté comme suit :

<b>Résultats de l'exercice</b>					
	<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2014</b>	<b>Part affectée à l'investissement en 2015</b>	<b>Résultat de l'exercice 2015</b>	<b>RAR</b>	<b>Résultat de la clôture de 2015</b>
<b>Investissement</b>	60 797.42 €	0 €	- 99 712.22€	-2 213.00 €	- 38 914.80€
<b>Fonctionnement</b>	326 029.36€	326 029.36 €	376 875.84€	0,00 €	376 875.84 €
<b>TOTAL</b>	<b>386 826.78 €</b>	<b>326 029.36 €</b>	<b>277 163.62€</b>	<b>-2 213.00 €</b>	<b>337 961.04 €</b>

*Vote à l'unanimité.*

**4-: Budget primitif communal : Affectation des résultats :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter en section d'investissement la somme de 376 875.84 € (compte 1068) et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision,

*Vote à l'unanimité.*

### **5-Vote des Taux des contributions directes:**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Il est proposé au conseil municipal de fixer les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2016, comme suit :

Taxes	Bases notifiées	Taux appliqués		Produit	
		2015	Proposition 2016	2015	Proposition 2016
Taxe d'habitation	1 940 000 €	21.77 %	21.88 %	422 338 €	424 472 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 170 000 €	21.54 %	21.65 %	252 018 €	253 305 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	143 700 €	58.56 %	58.857 % soit 58.86 %	84 151 €	84 582 €
Total	3 253 700 €			758 507 €	762 359 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2016 comme énoncé ci-dessus.

*Vote à l'unanimité.*

### **6- Budget primitif communal : Vote du Budget Primitif 2016 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, décide de voter le budget primitif 2016 par nature, de voter les crédits au niveau du chapitre pour les opérations de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, d'adopter le budget primitif 2015 comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	777 295.84 €	777 295.84 €
Fonctionnement	1 782 806.19 €	1 782 806.19 €

*Vote à 15 voix pour et 3 abstentions (Régis de Barmon, Jérôme Ricordel, Christine Gicquel).*

### **7- Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2015 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

M. le rapporteur, présentant le compte de gestion 2015 dressé par le Trésorier, comptable de la collectivité, indique que ce document est conforme aux écritures du compte administratif 2015 du budget annexe assainissement et n'appelle ni observation ni réserve.

*Vote à l'unanimité.*

### **8- Budget Assainissement : Approbation du Compte de Gestion 2015 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

M. le rapporteur propose à l'assemblée de voter le compte administratif 2015, après le départ du Maire de la salle du conseil municipal,

Après avoir pris connaissance des opérations inscrites et réalisées sur l'exercice 2015,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le compte administratif 2015, d'adopter le compte administratif 2015 arrêté comme suit :

<b>Résultats de l'exercice</b>					
	<b>Résultat à la clôture de l'exercice 2014</b>	<b>Part affectée à l'investissement en 2015</b>	<b>Résultat de l'exercice 2015</b>	<b>RAR</b>	<b>Résultat de la clôture de 2015</b>
<b>Investissement</b>	24 484.79 €	0.00 €	11 656.93€		36 141.72€
<b>Exploitation</b>	6 401.65 €	6 401.65 €	8 740.97€		8 740.94€
<b>TOTAL</b>	<b>30 886.44 €</b>	<b>6 508.21 €</b>	<b>20 397.90€</b>		<b>44 882.69€</b>

*Vote à l'unanimité.*

#### **9- Budget Assainissement : Affectation des résultats :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter en section d'investissement la somme de 8 740.97 € (compte 1068) et de donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

*Vote à l'unanimité.*

#### **10- Budget Assainissement : vote du budget primitif 2016 :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, de voter le budget primitif 2016 par nature, de voter les crédits au niveau du chapitre pour les opérations de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, d'adopter le budget primitif 2016 comme suit :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Investissement</b>	66 404.69 €	66 404.69 €
<b>Fonctionnement</b>	30 680.00 €	30 680.00 €

*Vote à l'unanimité.*

#### **11- Demande de subvention au titre de la Réserve parlementaire concernant les travaux d'accessibilité des bâtiments Mairie et Eglise :**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

M. le rapporteur informe le conseil municipal que la commune a la possibilité de solliciter une demande de réserve parlementaire dans le cadre de travaux d'accessibilité des bâtiments.

Ainsi, compte tenu que la commune a projeté pour l'année 2016, de réaliser des travaux d'accessibilité pour les bâtiments : Mairie et Eglise ; Il est proposé au conseil municipal de solliciter également la réserve parlementaire pour ces travaux.

M. le rapporteur rappelle que le montant prévisionnel des travaux est de 31 610 € HT.

*Vote à l'unanimité*

#### **12- Approbation du plan guide du Projet centre Bourg :**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Mme Le rapporteur expose que l'aménagement du secteur actuellement occupé par l'actuelle salle polyvalente, l'ancien presbytère et ses annexes ainsi que l'ancien cimetière, est un des engagements majeurs du mandat. Il s'agit, par cette opération d'élargir le centre-bourg actuel dans sa partie ouest.

La démarche de co-construction associant la commission extra-municipale et les élus, appuyés par le cabinet IDEA Recherche et Origami a abouti à un plan guide, dont la vocation est de déterminer par grands secteurs les affectations du secteur entre espaces construits et à construire et espaces publics à usages polyvalents.

La mise en œuvre du plan guide est envisagée en deux phases :

En première phase, l'opération portera sur : La réhabilitation de l'ancien Presbytère et ses bâtiments annexes, en espace médiathèque, salles associatives et potentiellement pour accueillir des activités économiques venant conforter l'existant à proximité ; La création de 4 salles dont 2 modulables pour un usage associatif et permettre des évènements culturels, festifs etc ; Les espaces extérieurs seront traités et aménagés simplement afin de

garantir les déplacements et le stationnement, sachant que dans cette première phase, l'intervention sur les espaces extérieurs sera limitée.

La phase 2 portera sur : La déconstruction de la salle polyvalente, L'amélioration de l'accessibilité à l'ancien cimetière et au parvis de l'église et La réalisation de l'espace polyvalent à l'emplacement de la salle polyvalente.

En terme de calendrier prévisionnel, la phase 1 est à lancer dès 2016 pour une livraison des bâtiments fin 2018-début 2019. La phase 2 sera lancée dans un second temps à une échéance à affiner mais souhaitée la plus courte possible pour doter Fégréac d'un centre-bourg encore plus attractif.

Vote à 14 pour, 2 abstentions (M. De Barmon et M. Léon) et 2 contre (M. Ricordel et Mme Gicquel)

### **13- commission extra-municipale Projet centre Bourg :**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confirmer la volonté de conduire le réaménagement du centre-bourg selon une démarche associant la population, De maintenir la commission extramunicipale centre-bourg, et décide que cette commission extra-municipale a vocation à œuvrer de la phase Etude à la livraison des bâtiments.

Vote à l'unanimité.

### **14- Convention ERDF : Servitude :**

*Rapporteur : Daniel Cottin*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Prend acte de l'enfouissement de ligne électrique, Demande que cet enfouissement soit réalisé le long de la clôture du gîte rural, Demande à ERDF de confirmer que cet enfouissement ne portera pas atteinte à la future « aire naturelle de camping », et n'engendrera aucune nuisance pour les campeurs, et Autorise M. le Maire à signer ladite convention avec ERDF, ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier.

Vote à l'unanimité.

### **15- Comptes rendus de commissions :**

Commission Agricole :

CAP 44 accompagne la commission Agricole dans le cadre des transmissions des exploitations agricoles. La prochaine réunion aura lieu courant septembre.

La commission agricole élargie sera réunie demain pour regarder les trames vertes et bleues du PLU.

Commission communication :

Le bulletin municipal devrait arriver vers le 15 avril en Mairie. Il devra être distribué avant le 26/04/2016, date de la réunion publique concernant le PLU.

CME :

Les enfants du CME ont visité le 30/03/16 l'Assemblée Nationale, ainsi que le Musée du Louvre. Ils ont été reçus par le Député Yves Daniel. Très bonne expérience pour les enfants. Remerciement aux accompagnateurs

Commission Culture :

Un bilan sera effectué par la commission concernant le Festival du piano.

Projet équipe bibliothèque : Création de Boîte à livres. L'équipe recherche des matériaux divers pour leur fabrication (caisse à bois de vin, armoire métallique...).

Commission Tourisme :

La Maison du Canal a été réhabilitée à l'intérieur (salles de bain, sols, ports, peinture). Le Conseil Départemental a engagé ces travaux à hauteur de 25 000 €.

Révision du PLU :

Première réunion publique : le 26/04/16 à 20 H à l'espace Iris.

Prochain conseil municipal : 10/05/2016 à 20h00

Le Maire clôt le conseil à 23h00

Le Maire / Yvon MAHE

